

**SOUSCRIVEZ
EN LIGNE**

www.acs-ami.com

VOYAGE / TOURISME / TOUR DU MONDE

GLOBE TRAVELLER



153, RUE DE L'UNIVERSITÉ
75007 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00
contact@acs-ami.com

www.acs-ami.com



L'assurance qui bouge avec vous

POURQUOI SOUSCRIRE GLOBE TRAVELLER ?

Voyage et tourisme riment souvent avec dépaysement, découvertes et sensations fortes. Mais, aussi passionnantes qu'elles soient, ces promesses entraînent aussi vers tout un monde de risques nouveaux. Globe Traveller est alors le moyen de faire face en cas de problème.

Avec Globe Traveller vous bénéficiez d'une protection complète pour couvrir les conséquences des incidents qui pourraient survenir pendant votre séjour, avec la prise en charge de vos frais médicaux, l'organisation de votre rapatriement ou encore la couverture de votre responsabilité civile. Vous modulez votre assurance voyage en fonction de vos besoins : couverture durant la pratique des sports à risques, assurance bagage pour le matériel de sport et l'option frais d'annulation avant départ. Vous choisissez même votre plafond de remboursement de frais médicaux. Votre assurance s'adapte à votre voyage !

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Voyageurs de toutes les nationalités, âgés de moins de 66 ans, voyageant dans le monde entier pour une durée maximum de 12 mois.

NOS POINTS FORTS

- ✓ De nombreuses garanties incluses: frais médicaux, assistance rapatriement, prévoyance, responsabilité civile, assistance juridique, garanties bagages, retard de vol...
- ✓ La prise en charge directe des hospitalisation de plus de 24h, sans avance de frais.
- ✓ Le libre choix des médecins et des hôpitaux pour vos soins
- ✓ Différents plafonds de garantie pour adapter votre protection à votre destination et à vos besoins de couverture
- ✓ Personnalisez votre couverture avec nos options : sports à risques, matériel de sports et annulation de voyage.
- ✓ Bénéficiez de notre plateforme d'assistance multilingue disponible 24h/24 et 7j/7.
- ✓ La souscription et le paiement en ligne. Recevez votre certificat d'assurance en quelques minutes.
- ✓ Voyagez en famille et bénéficiez de 10% de réduction à partir de 3 personnes.
- ✓ Demande de remboursement de frais médicaux via notre plateforme en ligne

GARANTIES

FRAIS MÉDICAUX¹ PLAFONDS MAXIMUM POUR 12 MOIS DE GARANTIES EN UN OU PLUSIEURS CONTRATS

- Frais médicaux maximum par personne et par an
- Chirurgie et Hospitalisation avec possibilité de prise en charge hospitalisation sur simple appel téléphonique
- Consultations, pharmacie, analyses, radiographies, actes paramédicaux
- Soins dentaires d'urgence
- Soins dentaires suite à accident

PRÉVOYANCE

- Capital décès
- Capital décès accidentel
- Capital incapacité permanente totale suite à accident

ASSISTANCE

- Transport médical
- Rapatriement sanitaire
- Accompagnement lors du transport de l'assuré
- Présence d'un proche en cas d'hospitalisation de plus de 6 jours
- Retour anticipé suite au décès d'un membre de la famille proche
- Prolongation du séjour pour raisons médicales
- Evacuation en cas de situation politique instable (attentat)
- Envoi des médicaments indispensables et introuvables sur place
- Transmission des messages urgents
- Frais de recherche
- Avance de fonds en cas de vol
- Assistance juridique
- Avance sur caution pénale
- Rapatriement du corps en cas de décès

RESPONSABILITÉ CIVILE SONT GARANTIS LES DOMMAGES CAUSÉS À AUTRUI PENDANT LA DURÉE DU VOYAGE ET DU SÉJOUR

- Dommages corporels
- Dommages matériels et immatériels
- Franchise

ASSURANCE BAGAGES

- En cas de vol, destruction partielle et totale, ou perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport
- Retard de livraison de plus de 24h

RETARD DE TRANSPORT

- Retard de plus de 4 heures

FRAIS D'ANNULATION (OPTION)

- Maximum 9 000 € par personne et 30 000 € par événement
- Franchise par personne

SPORTS À RISQUES (OPTION)

- Couverture de la pratique des sports à risques

MATÉRIEL DE SPORT (OPTION)

- Assurance bagages pour le matériel de sport

REMBOURSEMENT MAXIMUM

150 000€, 300 000€ ou 500 000€ tel qu'indiqué dans le certificat d'adhésion
100% des frais réels sans franchise

100% des frais réels
100% jusqu'à 300 €
100% jusqu'à 600 €

1 000 €
10 000 €
50 000 €

100% des frais réels
100% des frais réels
Titre de Transport Billet A/R
Billet A/R + 80 € par nuit (max. 8 nuits)
Billet retour – frais réels
Billet retour + 80€ par nuit (max. 15 nuits)
1 Billet retour
100% des frais réels
100% des frais réels
100% jusqu'à 5 000 €
jusqu'à 700 €
jusqu'à 3 000 €
jusqu'à 7 000 €
Frais réels (frais funéraires limités à 1 500 €)

4 500 000 €
450 000 €
100 € par dossier et par sinistre

2 000 € par contrat avec une franchise de 30 €
Objets de 1^{ère} nécessité sur justificatifs avec un maximum de 150 €

Frais de repas, de transfert et de 1^{ère} nuit avec un maximum de 150 € par personne

Voir conditions générales
30 €

Suppression des exclusions liées à la pratique des sports à risques

Suppression des exclusions de la garantie Bagages liées au matériel de sport

¹Lorsque l'adhérent bénéficie de la sécurité sociale et de tout autre organisme complémentaire, nos remboursements viennent en complément.

NOS TARIFS

Globe Traveller est à partir de 25 €.

La tarification de Globe Traveller se fait en fonction de votre zone de destination, de la durée de votre voyage et des options choisies. **A partir de trois assurés de la même famille**, vous bénéficiez d'une **réduction de 10%**.

Voici quelques exemples de tarifs* :

Touriste au Japon pour un séjour de 2 semaines	54,00 €
Tourdumondiste traversant l'Amérique Latine pendant trois mois	150,00 €
Famille de 4 personnes en voyage d'un mois en Asie du Sud-Est	194,40 €
Couple visitant les Etats-Unis et le Canada pendant 3 semaines**	149,60 €
Touriste en Tunisie pendant 1 mois	50,00 €

Pour obtenir un devis personnalisé et sans engagement, retrouvez nous directement en ligne ici : www.acs-ami.com/fr/assurance-voyage/globe-traveller/.

** Tarifs pour un départ de France métropolitaine avec un plafond de frais médicaux à 150 000 €, sans options.*

*** Plafond de frais médicaux à 500 000€*



QUE FAIRE EN CAS D'INCIDENT ?

Durant votre séjour à l'étranger si vous rencontrez un imprévu, un problème de santé ou encore un accident, ACS est à vos cotés où que vous soyez dans le monde. Pour toute demande d'assistance, prise en charge d'hospitalisation supérieure à 24h, vous pouvez contacter notre plateforme d'assistance disponible **7J/7 et 24h/24**.

En cas d'avance de frais médicaux, les demandes de remboursement peuvent nous être adressées via notre plateforme sécurisée en ligne.

QUI SOMMES-NOUS ?

Spécialiste de la mobilité internationale depuis plus de 40 ans, ACS accompagne au plus près voyageurs et expatriés aux 4 coins du monde, quel que soit le type de déplacement. Nous proposons des solutions d'assurance santé et d'assistance adaptées, en gardant un excellent rapport qualité-prix, afin que chacun puisse se déplacer à travers le monde en toute sérénité et sécurité. Chaque année plus de 200 000 personnes nous font confiance.

Découvrez toutes nos solutions d'assurance en ligne :

www.acs-ami.com

Profitez de nombreux conseils sur le voyage et l'expatriation à travers nos guides dédiés et notre blog : **www.acs-ami.com/fr/blog/**

Suivez notre actualité ici :



Souscrivez en ligne :

www.acs-ami.com

ACS - Assurances voyage et expatriation
153, rue de l'Université 75007 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00
E-mail : contact@acs-ami.com

*Pour toute réclamation vous pouvez écrire à notre
Service Réclamation à l'adresse ci-dessus.*





UNE COUVERTURE MULTIRISQUE PERSONNALISABLE

**CHOISISSEZ VOTRE PLAFOND DE
REMBOURSEMENT**

**PROFITEZ DE L'ASSURANCE
ANNULATION**

**SOYEZ PROTÉGÉ LORS DE
LA PRATIQUE DE SPORTS À
RISQUES**

**ASSUREZ VOTRE MATÉRIEL DE
SPORT**

**SOUSCRIPTION DEPUIS
L'ÉTRANGER APRÈS VOTRE
DÉPART POSSIBLE !**

*Cette brochure est un aperçu des garan-
ties et n'a pas de valeur contractuelle.
L'intégralité des conditions et exclusions
peut être consultée sur le contrat et sur
notre site : www.acs-ami.com*

*Contrat souscrit par l'Association Globe Partner
auprès de la MGEN et de MGEN Portugal. Entreprises
régies par le Code des Assurances et soumises au
contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de
Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest, 75436 Paris
Cedex 09, France et de l'Autoridade de Supervisão de
Seguros e Fundos de Pensões situé Av. da República
76, 1600-205 Lisboa, Portugal.*

Assurances courtages et services (ACS)
Société de courtage d'assurance
S.A.S au capital de 150 000 €
317 218 188 RCS Paris
N° ORIAS 07 000 350 – www.orias.fr